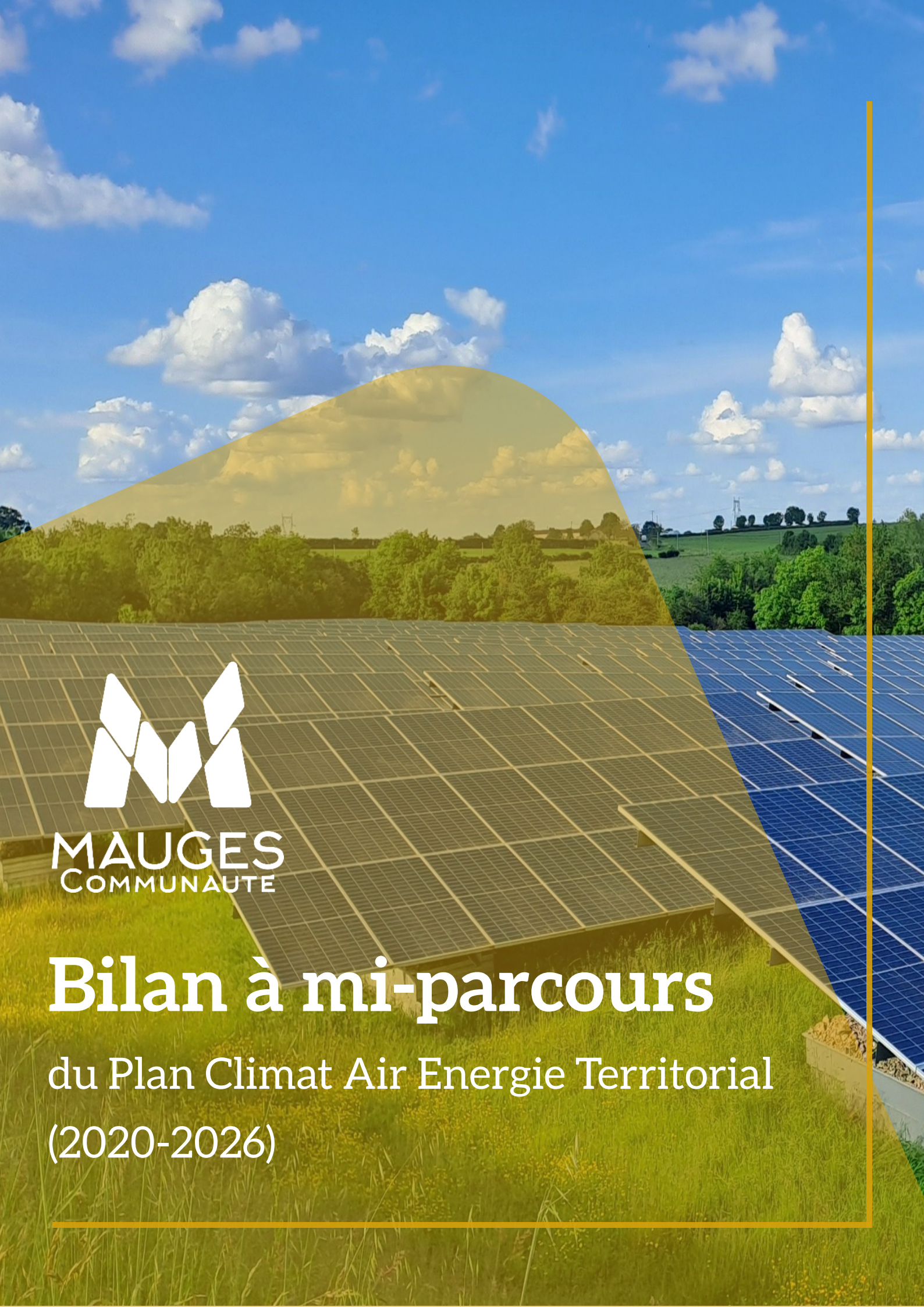

MAUGES COMMUNAUTE

Bilan à mi-parcours

du Plan Climat Air Energie Territorial

(2020-2026)

INTRODUCTION

Les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) sont encadrés par l'article R229-51 du code de l'environnement. Engagée depuis longtemps dans la transition écologique, Mauges Communauté a finalisé et voté le sien en 2020, pour une durée de 6 ans. La collectivité s'est fixé l'objectif ambitieux de devenir un Territoire à Energie Positive d'ici 2050.

Après trois années de mise en œuvre et conformément aux obligations réglementaires (article 1-IV du décret 2016-849 du 28 juin 2016), un premier bilan est requis pour évaluer l'avancée du plan, identifier les actions à accélérer et prendre de la hauteur sur ce qu'il reste à accomplir.

Les 7 axes et 38 fiches actions du PCAET ont donc été reprises une à une afin de faire le point sur ce qui a déjà été réalisé. Les élus de la commission Stratégie Ecologique et Animation Territoriale (SEAT) ont fait part de leur avis sur les priorités établies et les points à améliorer d'ici la fin du PCAET en 2026.

Dans une démarche plus globale et transversale, le service SEAT a effectué son bilan à mi-parcours en même temps que ceux du plan Economie Circulaire, du Plan Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et du Plan Alimentaire Territorial, ces quatre thèmes étant particulièrement liés et imbriqués.

Pour rendre ces premiers bilans plus concrets, les services Agriculture, Prévention des Déchets, Développement Economique et SEAT ont donc travaillé sur l'organisation d'une journée à destination des structures et personnes impliquées dans la mise en place de ces plans (élus, entreprises, associations et partenaires institutionnels). Les échanges ont fait l'objet d'un compte-rendu des M2 Gestion des Territoires et Développement Local de l'Université d'Angers.

Ce document donc pour objectif de détailler les actions déjà engagées et mesurer l'avancée du plan. Il reprend une à une, chaque action et sous-action du PCAET.

Conseil de lecture : Les diagrammes reprennent en détail chaque critère de la sous-action. Quand il n'y a pas d'indicateur renseigné, c'est qu'il n'a pas pu être estimé car impossible à déterminer.

« Transitions, Les Mauges en Action ! » - 9 octobre à Synergie (Saint-Pierre-Montlimart – Montrevault-sur-Evre)

AXE 1

ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Action 1 Connaître et mesurer les effets du changement climatique sur le territoire

Etudier les impacts connus ou à venir

Mauges Communauté a signé en 2024, un partenariat avec le GIEC Pays de la Loire. Celui-ci met à disposition une déclinaison des scénarios climatiques possibles sur les Mauges. Une présentation grand public est prévue d'ici fin 2024.

Identifier les phénomènes marqueurs du changement climatique

Les deux rapports du GIEC Pays de la Loire et le diagnostic du PCAET permettent de connaître les impacts attendus sur les Mauges dans les prochaines décennies (que ce soit sur l'économie, la santé ou l'agriculture).

Mettre en place un observatoire du changement climatique

La création d'un observatoire du changement climatique ne paraît plus prioritaire avec la création du GIEC Pays de la Loire. En revanche, l'animation d'un réseau et autour de la sensibilisation sur le changement climatique peut être approfondie (notamment avec le CPIE).

Communication et pédagogie

Les effets du changement climatique sont abordés régulièrement dans les revues des communes ou des syndicats de bassins versants. Les services des communes, de Mauges Communauté et la Mauges Académie forment aussi les élus et agents sur ces enjeux (fresques, ateliers sur la gestion quantitative de l'eau, formations sur végétaux etc.).

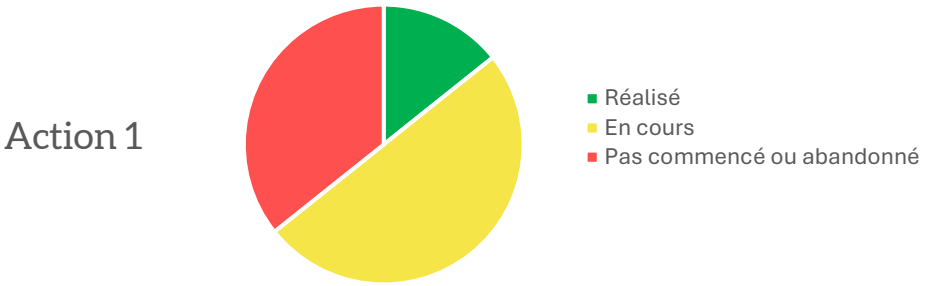

Action 2 Renforcer la protection des milieux humides et cours d'eau par la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme

La révision du SCoT permet la prise en compte des périmètres des zones humides et les PLU les incluent déjà.

Désimperméabiliser les têtes de bassins versants

Les syndicats de bassins versants prévoient dans leurs contrats territoriaux Eau, la désimperméabilisation des têtes de bassins versants

Limiter le réchauffement prévisible de l'eau et rendre les milieux aquatiques plus résilients

Les syndicats de bassins versants et le conservatoire des espaces naturels peuvent acheter des parcelles afin de restaurer un milieu.

Traiter les polluants avant qu'ils arrivent dans les cours d'eau

Des investissements sont réalisés pour réhabiliter des stations d'épuration (dernièrement celles de Montfaucon – Montigné - St Germain et Drain-Liré), privilégier la mise en séparatif des réseaux et la GIEP. Cette sous-action nécessite beaucoup d'investissements et prend du temps.

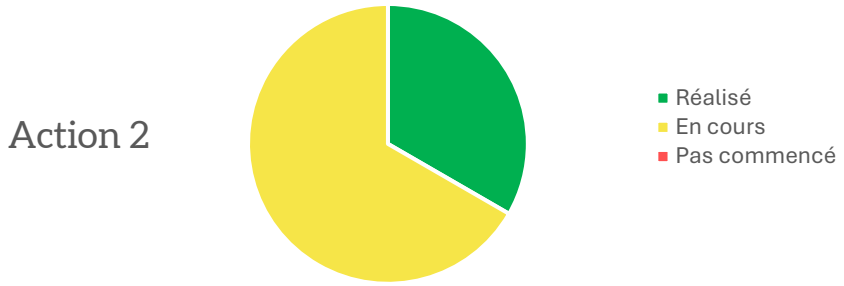

Station d'épuration de Montfaucon-Montigné ouverte en 2023

Action 3 Promouvoir une gestion durable de la ressource en eau auprès de tous les acteurs

Créer une gouvernance territoriale des « usages, ressources en eau et changement climatiques »

Les ateliers proposés dans le cadre de la révision du SCoT ont permis de réunir élus, agriculteurs et entreprises sur les besoins en eaux du territoire. La commission locale de l'eau peut paraître insuffisante quant à la complexité sur les enjeux de l'attribution des usages de l'eau.

Accompagner les collectivités dans la mise en place des mesures d'économies d'eau

La sensibilisation autour de la GIEP a bien été communiquée mais sa mise en place prend du temps. Les surfaces concernées restent faibles. Concernant la détection des fuites et leur prévention, le rendement du réseau reste plutôt bon (87%). La SAUR et le service Grand Cycle de l'Eau ont aussi fait circuler une campagne de communication autour des économies d'eau.

Accompagner les entreprises dans la mise en place de mesures d'économies d'eau

Il est prévu à Mauges Communauté, le recrutement d'un éco-médiateur « sobriété eau énergie ». Également, la CCI Pays de la Loire a lancé un projet d'accompagnement des entreprises pour les économies d'eau. Mais celui-ci n'a pas encore abouti.

Accompagner les exploitations agricoles dans la mise en place des mesures d'économies d'eau.

Via l'appel à projet Eviter Réduire Compenser, l'association des irrigants du bassin versant de la Thau a pu réaliser des bathymétries pour adapter les prélèvements en eau et l'irrigation. Des subventions ont aussi permis l'achat de sondes capacitives.

S'ajoute à ça, la sensibilisation auprès du grand public. Mauges Communauté finance et accompagne les Défis Déclic Eau-énergie auprès des habitants, opérations menées par l'association Alisée.

Indicateurs :

Consommation en eau potable	
2021	2 103 593 m3
2022	2 082 755 m3

Soit une baisse de 1 % de la consommation entre ces deux années

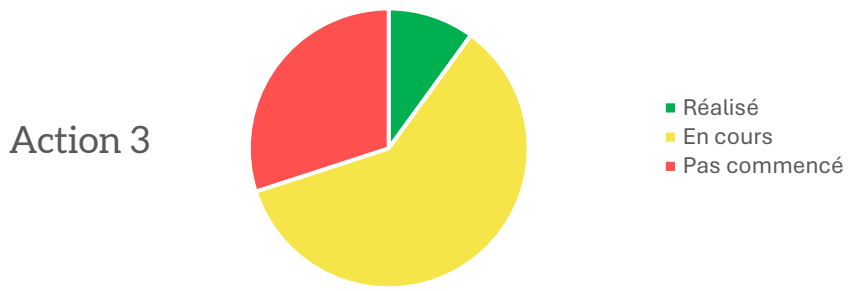

Campagne de sobriété hydrique réalisée par la SAUR et Mauges Communauté (2023)

Action 4 Intégrer le changement climatique dans le Contrat Local de Santé

Prendre en compte la problématique « qualité de l'air extérieur »

Cette sous-action bénéficiera de sa propre fiche action sur la qualité de l'air extérieur. Les actions préconisées n'ont pas encore été engagées.

Prendre en compte la problématique « virus, nouveaux vecteurs de maladies et allergènes

Au sein des communes, de la prévention a été réalisée sur l'arrivée du moustique tigre. Concernant les pollens et plantes allergènes, le service solidarités-santé a travaillé avec l'association Polleniz.

Prendre en compte la problématique « eau »

Cette sous-action portant sur la qualité de l'eau des zones de baignades n'a pas été engagée car ce n'est pas la compétence de Mauges Communauté mais celle de l'ARS.

Prendre en compte la problématique « publics fragiles »

Les communes mettent en place un réseau de référents lors de vagues de chaleur. Et les horaires des agents sont aménagés.

Le CLS 2.0 inclut également la thématique du changement climatique à travers l'action 18 de l'axe 4 (*Promouvoir des milieux et cadres de vies favorables à la santé : Favoriser une meilleure compréhension des impacts du changement climatique sur la santé*).

Indicateurs :

Mise en place des campagnes de mesures prévues	Révision du CLS
Oui (radon)	Oui

Action 4

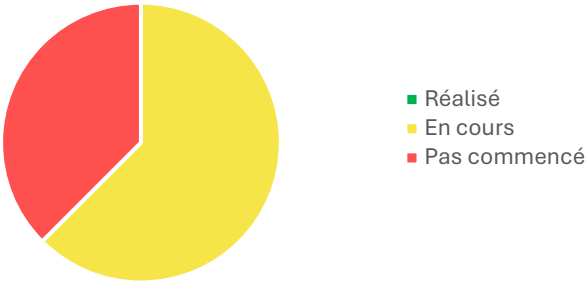

Moustique tigre

AXE 2

PROMOUVOIR UN URBANISME ET DES LOGEMENTS DE QUALITE CORRESPONDANT AUX ENJEUX DE LA TRANSITION

Action 5 Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique

Réaliser une étude de préfiguration de la plateforme

La Maison de l'Habitat a ouvert en 2022.

Animation de la plateforme

La Maison de l'Habitat est facilement accessible pour prendre contact. Les agents de la PTRE se rendent régulièrement sur les foires et événements grand public du territoire. Ses informations sont régulièrement communiquées via différent supports (réseaux sociaux, bulletins municipaux, site internet). Depuis début 2024, la PTRE fonctionne avec 2,5 ETP

Accompagner et former les professionnels

L'animation d'un réseau de professionnels et d'artisans est réalisée et se maintient via divers événements (« Petit déjeuner des pros », réunions d'information…). La sensibilisation aux matériaux biosourcés commence à prendre forme progressivement (Changer d'Ere 5# et séminaire TETE 2024).

Sensibiliser les particuliers

Afin d'inviter les habitants à considérer une rénovation de leur logement quand c'est nécessaire, la Maison de l'Habitat propose régulièrement des webinaires et réunions d'information dans les communes. Celle-ci se rend aussi sur les événements grand public (foires, Changer d'ère etc.). Dans ce cadre, la PTRE propose des sources d'information sur les matériaux biosourcés.

Également, cette sous-action préconise de la communication auprès des habitants sur les écogestes. Les défis déclic mis en place par Alisée se déroulent chaque année. Mais la Maison de l'habitat n'est pas directement en lien avec ces actions. Par ailleurs, certains CCAS des communes proposent des ateliers d'éco-médiation et la SAUR travaille avec le service Grand Cycle de l'Eau sur des campagnes de sobriété en eau.

Apporter une aide complémentaire aux dispositifs de rénovation et d'adaptation du parc privé.

Depuis janvier 2024, une OPAH couvre tout le territoire et 11 centres-bourgs sont des périmètres OPAH-RU. En plus des aides de l'ANAH, Mauges Communauté propose d'autres financements en fonction de plusieurs critères (revenus modestes, utilisation de matériaux biosourcés etc.).

Cette sous-action propose aussi une mission de conseil pour la construction neuve. La MDH se positionne surtout sur la rénovation mais il arrive qu'elle aiguille certains ménages quand ils contactent la PTRE. Également, la MDH ne s'implique pas dans le recensement et le suivi des logements indignes. C'est la mission du département.

Indicateurs :

Nombre de logements améliorés dans le cadre de la PTRE	Chiffres de fréquentation
En 2022, 283 logements occupés par des ménages modestes et très modestes.	11 000 personnes ont déjà pris contact avec la MDH depuis son ouverture en 2022 (soit le meilleur ratio du département par rapport à sa population)

Action 5

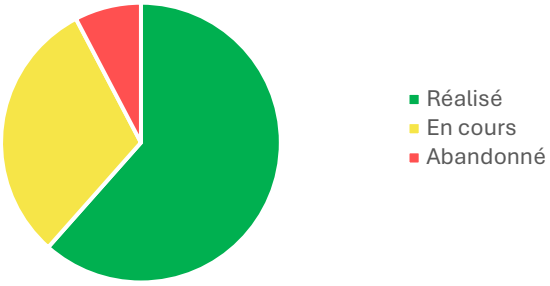

©Richard Boisseau

Action 6 Planification urbaine : mettre la transition énergétique au cœur du projet de territoire

Protéger et mettre en valeur les espaces supports de la trame verte et bleue dans le PLU

La trame verte et bleue a fait l'objet de réflexions pour la révision du SCoT. La préservation des milieux naturels se fait surtout à l'échelle des communes à travers les PLU. L'application de la loi ZAN vient compléter la stratégie de consommation du foncier déjà restreinte.

Développer la ville verte et bleue, perméable, attractive et résiliente

Inscrire la gestion de l'eau à la parcelle dans les PLU est déjà prévu politiquement et a vocation à être diffusé. La reconquête des espaces urbanisés stériles est plutôt du ressort des communes. Le DOO du SCoT en cours d'élaboration prévoit potentiellement le conditionnement de zones à urbaniser avec des critères de production d'EnR et de densification.

Le projet d'établir une charte d'aménagement et des objectifs de présence de nature en milieu urbanisé n'est pas commencé.

Affirmer les enjeux énergétiques et climatiques prioritaires dans les documents d'urbanisme

La cartographie à disposition de Mauges Communauté ne précise pas les îlots de chaleur mais le DOO inclura peut-être des prescriptions. Dans le cadre des discussions sur les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (loi APER, 2023) mais également celles sur le SCoT, les énergies renouvelables sont intégrées dans les discussions sur l'avenir du territoire.

Anticiper les évolutions du climat et ses impacts sur le territoire

Les discussions sur le nouveau SCoT intègrent notamment les enjeux de limitation du foncier, la favorisation d'aménagement dans les centres bourgs pour réduire les déplacements ainsi que la gestion de l'eau.

Indicateurs :

Consommation d'espaces naturels annuelle
Entre 2011 et 2020, 374 ha ont été consommés sur le territoire de l'intercommunalité.

(Observatoire foncier de Mauges Communauté)

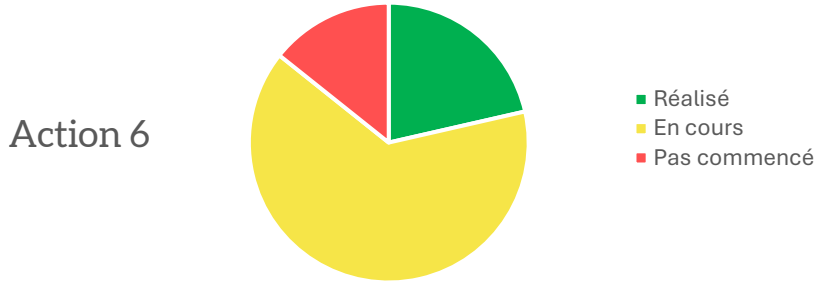

Atelier sur la révision du SCoT

Action 7 Développer un urbanisme et des quartiers « à énergie positive » et adapter la ville au climat de demain

Elaborer un référentiel de l'urbanisme "bas carbone" dans les Mauges en s'appuyant sur le label Energie Positive et Réduction Carbone (E+C-)

Développer un quartier expérimental "énergie positive"

Accompagner la rénovation urbaine dans une logique bas carbone

Ces 3 sous-actions non réalisées sont à retravailler avec les communes, dans le cadre du PLH et avec le Collège des Transitions sociétales.

Adapter la ville au climat de demain

La GIEP fait partie de la stratégie. S'ajoute à ça, le développement de la nature en ville initié par les communes et sera peut-être décliné dans le prochain DOO. Les communes appliquent également l'objectif « Zéro Phyto ».

Indicateurs :

Réalisation du référentiel "bas carbone"	Engagement d'une opération expérimentale "énergie positive"	Engagement d'une opération de rénovation urbaine "bas carbone"
Non	Non	Non

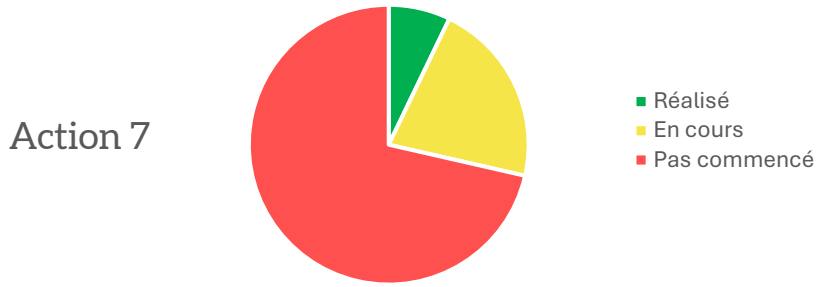

Action 8 Développer les compétences locales pour accompagner la (re)construction des villes et villages en préservant la ressource foncière

Accompagner des expériences de densification douce

Des opérations de densification ont déjà été réalisés à la marge mais ce sont surtout les communes qui sont pilotes sur ce point.

Encourager les formes urbaines et architecturales vertueuses

Cet aspect est surtout à saisir par les communes, via les PLU.

Gérer la compacité urbaine

Mauges Communauté soutient les initiatives d'habitat partagé et intergénérationnel. Les centres-bourgs délaissés avec un habitat dégradé font aussi l'objet d'un système d'aide avec les OPAH-RU.

Indicateurs :

Accompagnement Bimby en place	Organisation d'évènements sur les nouvelles formes d'habitat
Non (*quelques opérations à la marge par les communes*)	Oui

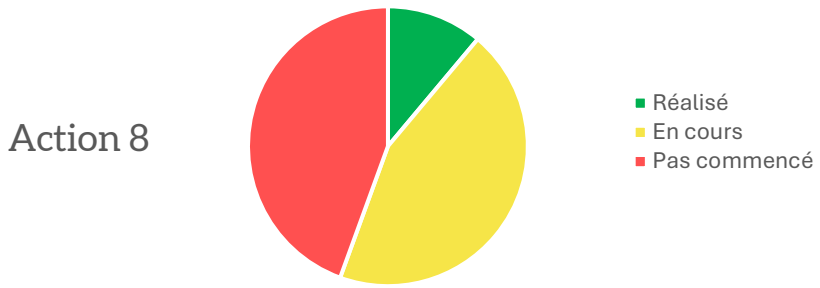

Action 9 Améliorer la qualité de l'air sur le territoire : qualité de l'air intérieur et extérieur

Cette fiche a fait l'objet d'une nouvelle étude, à la suite de l'atelier sur la fresque de la qualité de l'air par AIR Pays de la Loire au printemps 2024.

Améliorer la qualité de l'air intérieur

Des ateliers étaient proposés aux agents et élus sur ce thème lors du séminaire TETE. Mauges Communauté a effectué des mesures pour le gaz radon. Quelques CCAS des mauges ont déjà organisé des ateliers sur la qualité de l'air.

Prendre en compte la problématique « qualité de l'air intérieur »

Lors du séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique de 2024, un atelier sur la qualité de l'air intérieur était proposé par le CPIE. Les agents et élus en charge de l'habitat et de l'accueil des publics vulnérables ont pu bénéficier d'une sensibilisation aux produits dangereux et les bonnes pratiques à adopter.

Indicateurs :

Réalisation de mesures dans les bâtiments publics
Mesures radon au siège de Mauges Communauté par le CPIE

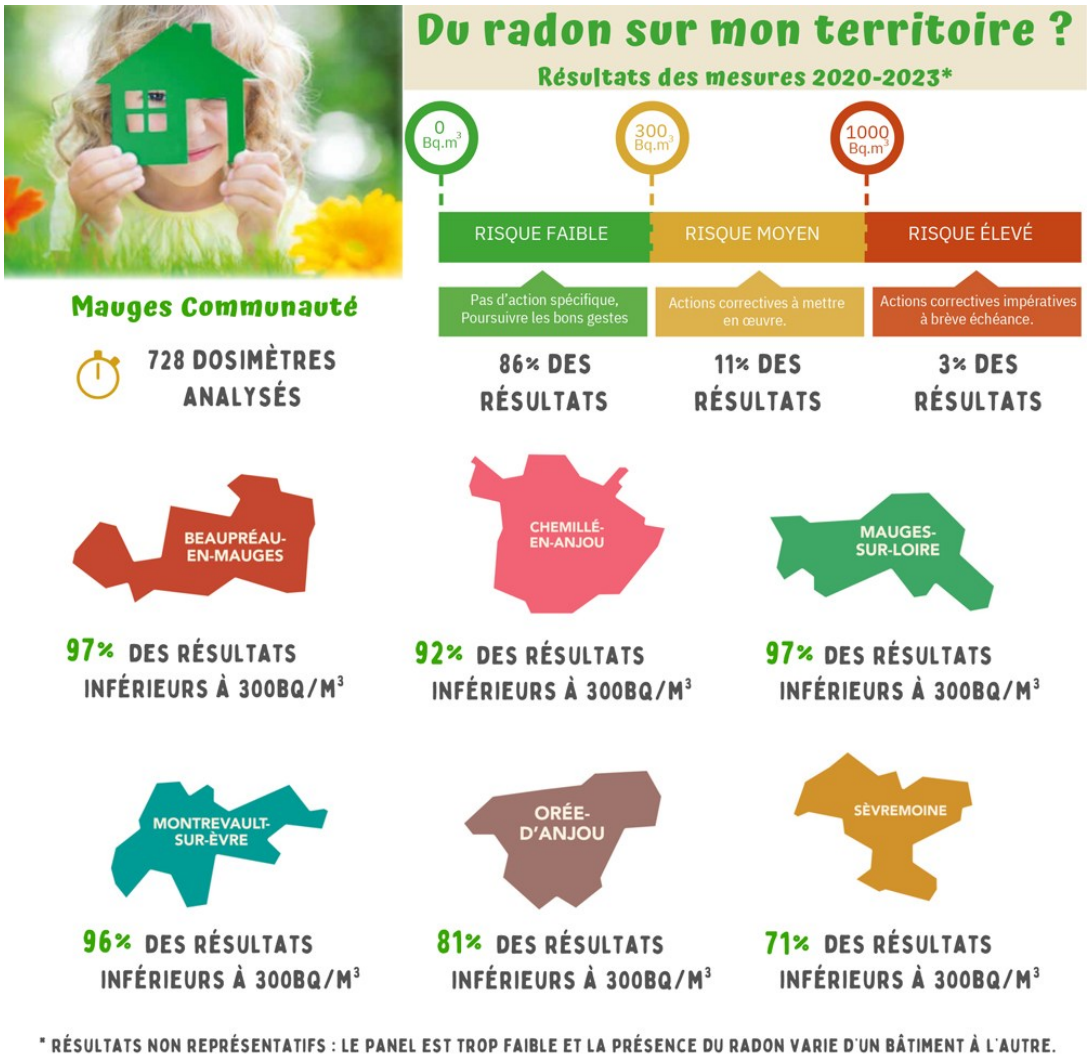

Action 10 Lutter contre la précarité énergétique

Concertation et sensibilisation des acteurs au sein d'une instance territoriale

Les CCAS et la Maison Départementale des Solidarités (MDS) sont les principaux partenaires mobilisés pour repérer et travailler avec Mauges Communauté sur le dispositif Slime. Les associations compétentes dans la lutte contre la pauvreté et le l'habitat sont également intégrées à la boucle.

Analyse territoriale de la précarité énergétique basée sur des outils statistiques

La cartographie de l'ONPE et Géodip permet de repérer les périmètres les plus touchés. Le Slime agit en complément de l'OPAH et en dehors des périmètres OPAH-RU.

Renforcer la détection des ménages en précarité énergétique

Les CCAS et la MDS communiquent à Mauges Communauté les ménages intéressés par une visite à leur domicile. Le service SEAT en charge du déploiement du dispositif travaille conjointement avec les services santé-solidarités et Habitat.

Formaliser une offre d'outils à destination des ménages

Une convention expérimentale de 16 mois avec Alisée permet la mise en place des visites à domicile. Des petits équipements sont distribués aux ménages, accompagnés de conseils aux écogestes, afin de réduire les consommations et les factures

Indicateur :

Objectif de visites
Environ 100 visites à réaliser sur 16 mois avec Alisée

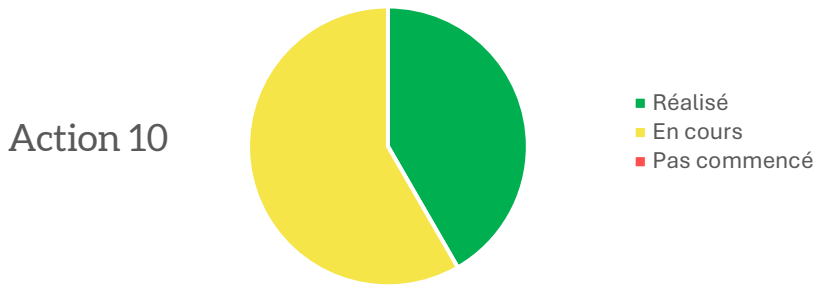

SLIME Une solution pour agir contre la précarité énergétique

AXE 3

AGIR EN FAVEUR D'UNE MOBILITE BAS CARBONE ET LIMITER LES BESOINS DE DEPLACEMENT

Action 11 Proposer aux salariés du privé et aux agents des collectivités des solutions de mobilité durable

Accompagner la réalisation de plans de déplacements (inter)entreprises et administrations

L'appel à projet Initiatives Citoyennes a permis en partie le financement d'Acti'mobil afin de sensibiliser les salariés de la ZA de Beaupréau aux mobilités douces. L'étude d'un plan de déplacement entreprises est en suspens, notamment avec les discussions sur le versement mobilité. Il n'est pas toujours jugé utile, mais certaines entreprises ont le leur (6).

Créer une gouvernance autour de la mobilité des salariés

Sur ce point, plusieurs initiatives coexistent :

- A l'automne 2023, une enquête à grande échelle sur la mobilité des salariés dans les Mauges a été menée.
- Les discussions autour du versement mobilité ont permis la création d'un groupe de travail avec les entreprises.
- En 2023, un poste de chargé de mission « mobilités douces » a été créé. Pour la suite, il y a un projet de création d'un autre ETP dédié à l'accompagnement des mobilités inter-entreprises.
- Depuis octobre 2023, Mauges Communauté finance avec la région, les covoiturages effectués sur le territoire grâce à une convention avec 3 puis 2 opérateurs d'application de covoiturage (BlablacarDaily et Klaxit, Karos)
- A partir de septembre 2024, BlablacarDaily sera conventionné avec Mauges Communauté pour sensibiliser les entreprises du territoire au covoiturage et réduire l'autosolisme.

Promouvoir le forfait mobilité durable

Certaines entreprises proposent le versement mobilité. Mauges Communauté et les Communes le financent également.

S'ajoute à cela la mise en place du versement mobilité qui permettra de financer en petite partie, les infrastructures et services nécessaires pour recourir aux mobilités douces (pistes cyclables, aires de covoiturages, sensibilisation etc.)

Indicateurs :

Réalisation d'une expérimentation "PDE" sur 10 entreprises test	Déploiement des PDE sur 50 employeurs
Non pour l'instant	Non
Nbre d'agents des collectivités et de salariés du privé recourant au forfait mobilité	Nbre de salariés bénéficiant d'un Plan de Mobilité
2023 : 45 personnes à Mauges Communauté (3566 trajets concernés)	*Impossible de savoir (nb de salariés exact sur le territoire inconnu)*

Action 11

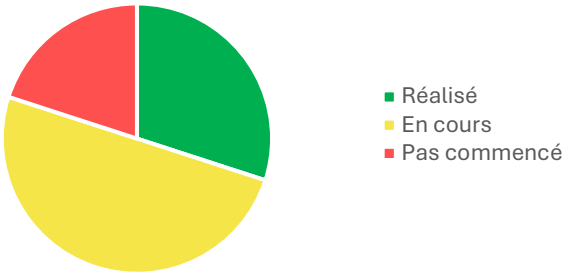

Défi Mobilité 2023 à Mauges Communauté

Action 12 Transformer la voiture individuelle en transport collectif

Développer l'autopartage

Le modèle économique de l'autopartage a été étudié et est en suspens pour le moment.

Développer le covoiturage

Mauges Communauté a signé un partenariat avec 3 applications de covoiturage (cf. action 11.2). A partir de septembre 2024, BlablacarDaily se chargera de la mobilisation des salariés au sein des entreprises.

Développer l'autostop organisé

Une étude a été lancée pour déterminer les besoins et les itinéraires potentiels.

Indicateurs :

Mise en circulation des véhicules partagés	Animation de l'offre Ouest Go
Aucune	Animation prévue avec BlablacarDaily
Nombre de km parcourus en covoiturage	Nombre de km parcourus en autopartage
Sur la période octobre 23 - juin 24 (début des conventions) : 2.6 millions de km parcourus Soit 94 % de plus que l'année dernière sur la même période	0

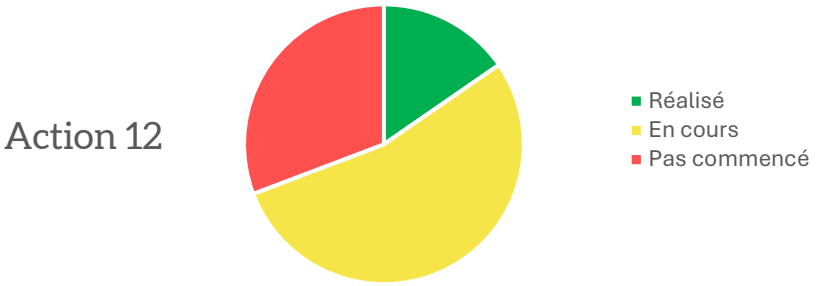

Action 13 Faire du vélo et des modes doux une alternative crédible aux déplacements motorisés

Plan de mobilité territorial de Mauges Communauté

Le schéma directeur cyclable est en cours d'élaboration.

Programmes d'aménagement et de sécurisation des itinéraires

La zone de la Courbière constitue un exemple en termes de création de pistes cyclables et de piétonisation. Autrement, les aménagements intercommunaux sont surtout menés par les communes. Mauges Communauté n'a pour l'instant lancé aucun projet de piste cyclable.

Développer les services vélo

150 VAE composent la flotte de vélo Mooj. Le PCAET prévoit tout même un objectif de 240 vélos, qu'il reste à atteindre. Également, une vingtaine de VAE sont mis à disposition des agents du bloc local. Une prime à l'achat de 100 € est proposée pour les VAE classiques, et 350 € pour les bi et tri-porteurs.

Promouvoir le vélo et la marche

Plusieurs projets communiquent sur l'usage du vélo : l'AAP Initiatives citoyennes a permis le financement de « Acti' mobile » dans la ZAE de Beaupréau. Les chargés de mobilités dans les communes travaillent activement sur la promotion des mobilités douces. Mauges Communauté partage aussi de l'information sur le défi mobilité et sur la location des VAE.

Également, une fête du vélo a été organisée à Mauges-sur-Loire en septembre 2023. Concernant les scolaires, les pédibus sont largement mis en place dans les communes déléguées. En complément, un Woodybus a été loué et mis à disposition dans les communes à l'automne 2023.

Indicateurs :

Achat des VAE en location	Réseau d'ambassadeurs des modes doux
150 VAE Mooj (21 mis à disposition aux communes et MC - 18 pour la flotte animation - 18 prévus pour les CCAS - 94 pour le grand public)	Oui (chargés de mobilité des communes)

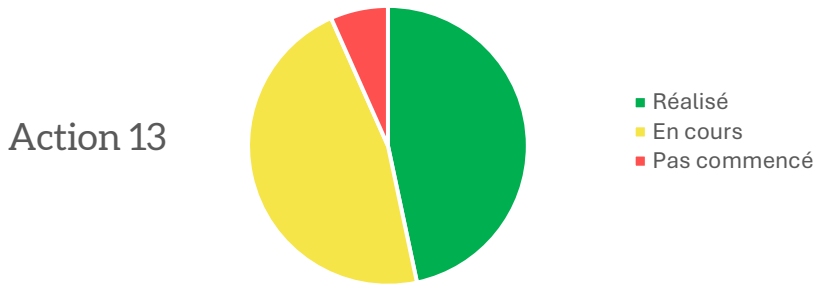

VAE Mooj mis en location par Mauges Communauté

Action 14 S'appuyer sur le numérique pour travailler autrement et sans se déplacer

Développer le coworking et le télétravail

Le recensement des bâtiments et friches disponibles et possiblement destinées au coworking n'a pas été réalisé. Cependant, des communes commencent à se doter d'espaces dédiés (Sèvremoine et Chemillé-en-Anjou). Concernant le développement du télétravail auprès des agents et salariés, celui-ci a largement été déployé à la suite du COVID et reste dans les usages.

Développer l'administration à distance et accessible

Les démarches en ligne sont désormais possibles auprès des services Déchets, Mobilités ou ADS. Dans le même temps, les maisons France Services développées sur le territoire permettent une certaine proximité.

Indicateurs :

Aménagement de sites de coworking et des guichets numériques de proximité
En cours d'élaboration

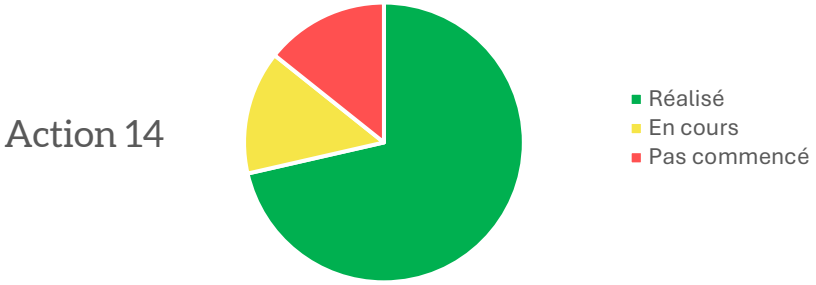

Espaces de coworking à Synergie

Action 15 Développer l'offre en transport public et l'intermodalité

Aménager les gares comme des pôles d'intermodalité

Les gares de Torfou et Chemillé ont bénéficié d'aménagements adaptés pour les liaisons douces. D'autres travaux sont prévus pour la gare de Chemillé.

Créer des pôles d'intermodalité interurbains

Une étude sur les lieux stratégiques des aires multimodales a été réalisée. Concernant l'offre de service pour la mobilité, Mauges Communauté investit dans son parc de VAE et le financement des covoiturages effectués sur le territoire.

Développer un réseau de service de transport collectif

Le transport à la demande doit être optimisé. Du côté de l'étude des besoins et des lignes structurantes du territoire, des travaux sur le sujet ont été entamés. Par ailleurs, les lignes de bus scolaires sont désormais ouvertes à tous.

Indicateurs :

Aménagements multimodaux des 2 gares	Identification des nœuds routiers	Schéma des transports en commun
En cours	Oui	Non

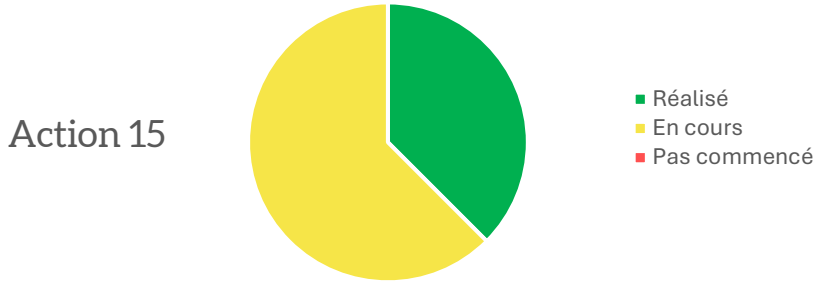

Gare de Chemillé - Archives Courrier de l'Ouest

Action 16 Développer l'offre en motorisations alternatives

Développer les usages du bioGNV

La première station BioGNV des Mauges a été inaugurée en mai 2023 à la Pommeraye (Mauges-sur-Loire). D'autres projets de stations sont à l'étude sur le territoire. Pour l'instant, le projet de convertir les véhicules de la collectivité en bioGNV n'est pas prévu mais une réflexion avec les transporteurs scolaires est amorcée.

Développer les voitures électriques

Le réseau de bornes de recharge est développé principalement par le SIEML. Mauges Communauté continue d'investir dans l'utilisation de véhicules électriques. Un travail d'optimisation des voitures et de la réduction du nombre de km effectués est également en cours.

Expérimenter la mobilité hydrogène

L'hydrogène ne fait plus partie des projets à court et moyen-terme.

Indicateurs :

Taux de véhicules « propres » des flottes des collectivités	Fréquentation de la station BioGNV	Emissions de GES et de polluants atmosphériques du parc roulant de Mauges Communauté
43 % de véhicules hybrides et électriques	Aujourd'hui : **entre 4 et 5 pleins par jour** Taille moyenne d'un plein : **entre 70 et 80 kg**	Données sur 8 mois (nov. 23 - juillet 24) : Véhicules **sans remisage : 187 679 km** Véhicules hybrides/électriques : 366 968 km Tous véhicules confondus : 1 061 734 km

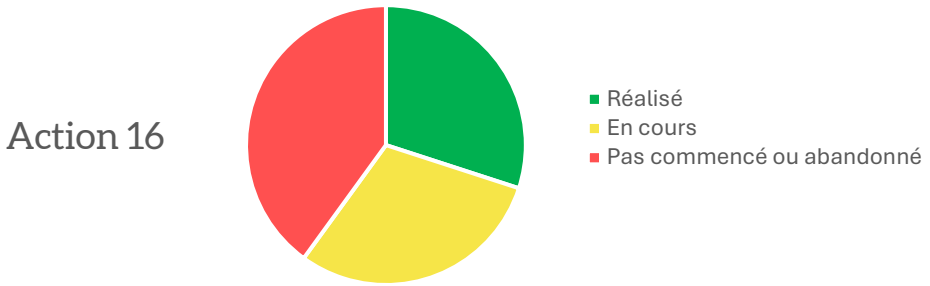

Zoé électrique de Mauges Communauté

AXE 4

FAIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN MOTEUR DE DEVELOPPEMENT

Action 17 Accompagner l'émergence de filières économiques sur les matériaux biosources et de récupération

Accompagner les filières de production des matériaux de biosourcés

Mauges Communauté s'est rapproché de l'association Echobat, un réseau qui réunit les acteurs impliqués dans l'écoconstruction solidaire. Plusieurs ateliers et animations ont été réalisées auprès des entreprises, collectivités et habitants (notamment à Changer d'ère #5).

Accompagner les filières de transformation des matériaux biosourcés

Un showroom de l'économie circulaire ouvrira à Synergies en 2025. Synergies constitue plus largement un parcours d'incubation autour de l'économie circulaire et propose des formations.

Encourager l'utilisation des matériaux biosourcés

Mauges Communauté n'a pas encore eu recours au biosourcé pour ses projets de construction ou de rénovation mais les communes le font déjà. Des moments de sensibilisation auprès des artisans sont régulièrement organisés au cours de l'année.

Développer les filières de recyclage

A Chemillé-en-Anjou, une dépose soignée avant démolition d'une maison a été réalisée. La Matériauthèque est également un acteur important dans le recyclage et la réutilisation des matériaux.

Labélisation des entreprises et artisans mettant en œuvre les matériaux biosourcés et de récupération

Plusieurs entreprises sont déjà formées et en avance par rapport à ce que propose la collectivité.

Indicateurs :

Mise en place d'un groupe de travail sur le biosourcé
Oui

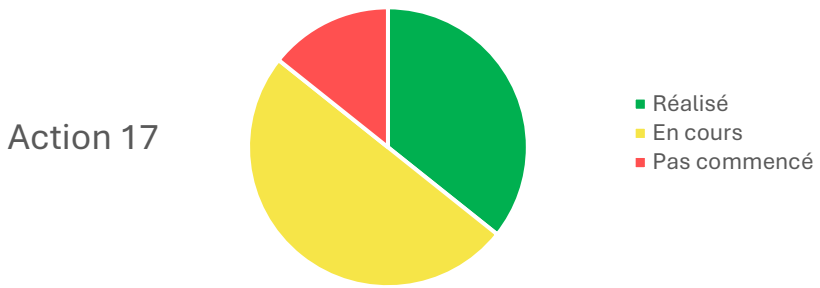

Intervention d'Echobat et Carré Vert à la journée « Transitions, les Mauges en action » le 9 octobre 2024

Action 18 Agir pour des zones d'activité plus durables dans une logique d'économie circulaire

Etendre et requalifier les zones d'activité selon les principes d'EIT

Cette sous-action sera concrétisée par l'aménagement de la zone de la Courbière à Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine). Au printemps 2025, des travaux sont prévus pour améliorer le cadre de vie de la zone : pistes cyclables, végétalisation, imperméabilisation etc. On peut également citer l'exemple de la friche Bouyer-Leroux acquise par Mauges Communauté, à Saint-Laurent-des-Autels (Orée-d'Anjou). Celle-ci fera l'objet d'aménagement à vocation économique.

Poursuivre les démarches EIT dans les ZAE

Aucun action sur la réalisation de diagnostics EIT n'a été engagée ou financée par Mauges Communauté.

Intégrer les enjeux énergie climat dans les politiques d'aménagement

Le service développement économique accompagne les entreprises dans la densification de leurs bâtiments. Des redécoupages de parcelles sont réalisés pour densifier les zones et les entreprises sont incitées à mutualiser leurs parkings ou considérer des projets de boucles d'autoconsommation. La collectivité applique également une stratégie de commercialisation stricte (obligation d'optimisation foncière des projets et refus des projets logistiques exogènes). Un inventaire sur la vacance du patrimoine a aussi été réalisé et la GIEP s'applique dans tous les nouveaux aménagements et projets de construction.

Indicateurs :

Nombre d'entreprises impliquées dans des démarches EIT	Nombre d'entreprises accompagnées dans la conception / rénovation de leurs locaux
Compliqué à estimer : 5 entreprises réellement engagées dans des projets de boucles d'autoconsommation. Une cinquantaine d'entreprises ont été sensibilisées mais compliqué de faire naître des initiatives	Peu d'entreprises accompagnées, démarches récentes mais un exemple marquant en 2021 : 3000 m² cédés par une entreprise et implantation de 2 autres à La Renaudière.

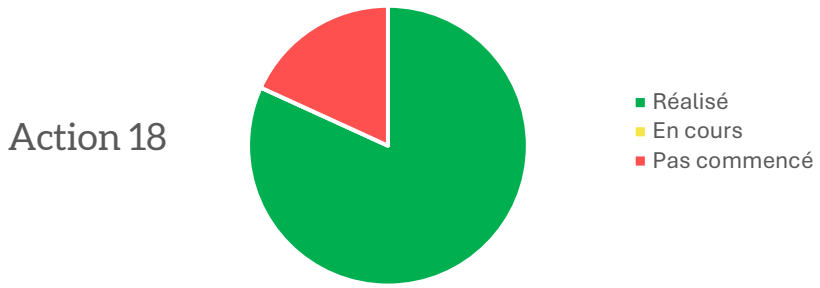

Action 19 Rénover le patrimoine tertiaire : exemplarité du patrimoine public

Plan de gestion patrimonial des bâtiments Mauges Communauté

A Mauges Communauté, un agent a été recruté en 2023 pour le suivi des bâtiments. Mauges Communauté ne l'a pas encore véritablement entamé mais il est prévu prochainement. Également, le siège de la collectivité est fourni en électricité par Enercoop via l'offre locale « électricité des Mauges ».

Plan de gestion patrimonial des véhicules de Mauges Communauté

Le service général de Mauges Communauté suit activement l'évolution de son parc de véhicules et travaille sur la prochaine utilisation d'AS-Tech, un logiciel qui permet de suivre davantage les consommations. En fonction des résultats obtenus, des formations à l'écoconduite seront proposées aux agents. Par ailleurs, un travail d'optimisation des véhicules a été fait. 43 % des véhicules sont soit hybrides ou électriques.

Accompagnement à la gestion patrimoniale des collectivités

Les schémas directeurs immobiliers et énergétiques ont tous été réalisés par les communes. Les communes disposent d'agents économes de flux pour gérer leurs consommations.

Démarche Cit'ergie > Territoire engagé transition écologique

Les 7 collectivités se sont engagées conjointement et 6 d'entre-elles ont été labellisés d'une 2e étoile. Un nouveau programme d'action est prévu pour 2026.

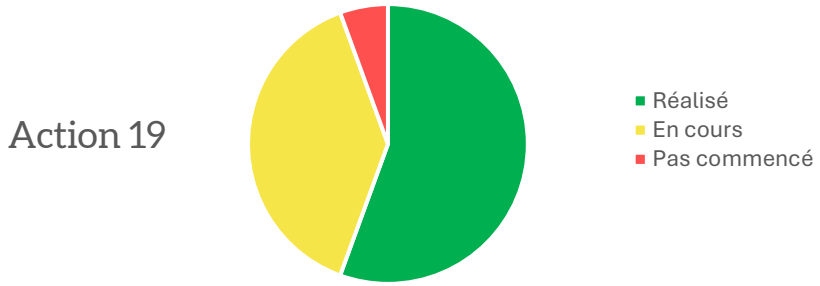

Action 20 Accompagner les entreprises dans leur démarche d'efficacité énergétique (Industrie, commerce et artisanat)

Parcours des entreprises à énergie positive

Des rencontres et ateliers ponctuels ont déjà été organisés avec l'association Orace (spécialisée dans la maîtrise de l'énergie pour les entreprises). En mai 2022, une quinzaine d'entreprises du territoire étaient réunies pour un atelier sur la maîtrise de l'énergie. Également, depuis le printemps 2024, 7 entreprises se sont engagées dans un parcours de décarbonation proposé par Mission Change.

Indicateurs :

Nombre d'entreprises engagées
7 entreprises engagées dans le parcours de décarbonation *Mission Change*

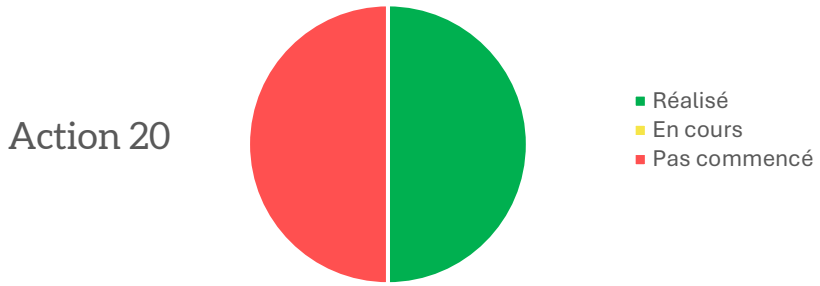

Intervention de Mission Change auprès des entreprises participantes – Synergie (2024)

Action 21 Doter le territoire de Mauges Communauté d'un programme de soutien à l'économie circulaire

Elaboration d'un plan d'action Économie Circulaire

Le plan Economie Circulaire a été validée à la fin de l'année 2022. Un chargé de mission EC anime ce plan auprès des entreprises et partenaires du territoire. Lors de la 5e édition de Changer d'ère, une journée était dédiée à l'économie circulaire.

Indicateurs :

Plan d'économie circulaire
Oui

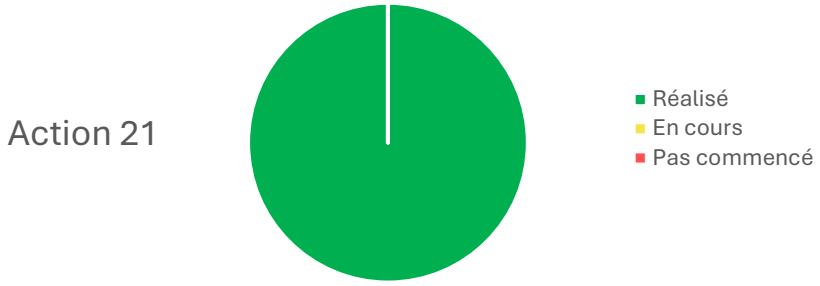

La Matériauthèque à Synergie (Saint-Pierre-Montlimart)

Action 22 Développer les achats publics responsables

Développer les critères de développement durable dans la commande publique

Mauges Communauté a adhéré au RESECO en 2021. Mauges Communauté n'applique pas encore les critères de commande publique durable et responsable. Dans ce sens, aucune formation n'a été proposée aux entreprises. Un atelier sur ce thème a été proposé aux agents lors du séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique dans le cadre de la Mauges Académie.

Indicateurs :

Adhésion au réseau RESECO	Part des marchés intégrant des clauses DD	Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES / polluants sur les marchés ciblés
Oui	*Implicite et sans indicateur réel*	Non

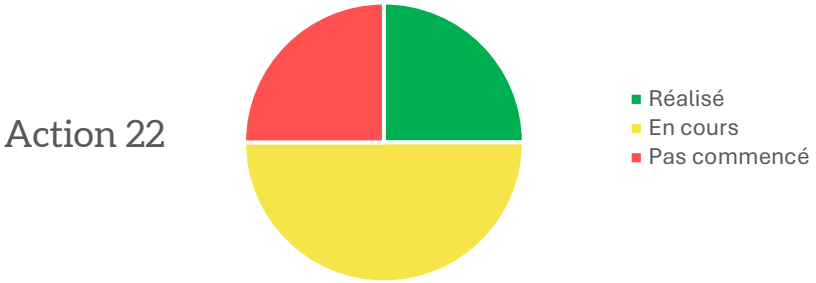

Action 23 Développer les compétences territoriales en matière de Transition Energétique

Création d'un pool de compétences, d'innovations et de formation

Mauges Communauté a acquis l'ancien site de l'usine Lacroix Electronics pour en faire un tiers-lieu de l'économie circulaire. Les premières entreprises et coworkers sont arrivés sur le site en 2022. 2 ETP sont dédiés à la gestion et l'animation du site. La matériauthèque a ouvert en 2024. Également, un travail de mutualisation des machines est en cours avec divers partenaires. Un consortium s'est construit entre les compagnons du devoir, Make ICI et Mauges Communauté pour proposer une nouvelle offre de formation. S'ajoute à cela le projet du showroom de l'économie circulaire, prévu en 2025.

Indicateurs :

Démarrage du pool de compétences, d'innovations et de formation
Oui

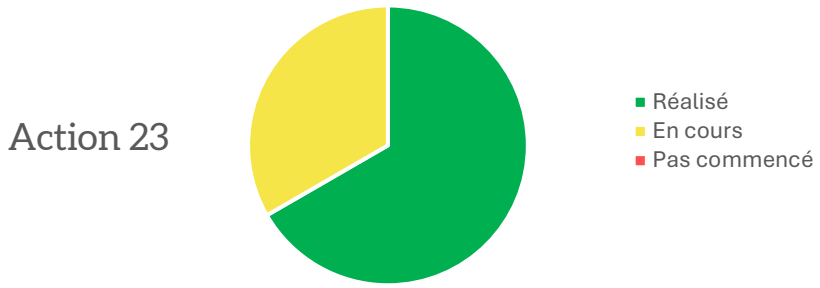

Synergie, tiers-lieu de l'économie circulaire

AXE 5

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE BAS CARBONE ET UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE

Plusieurs aspects de cet axe sont développés par la Chambre d'Agriculture. Également, les méthodes chiffrées proposées dans le plan climat n'ont pas fait l'objet d'un application rigoureuse et chiffrée par rapport à ce qui était prévu. A la place, d'autres outils ont été mis en œuvre, notamment les appels à projet.

Action 24 Renforcer l'accompagnement de la filière agricole dans la transition

Mobilisation de 50% des exploitations autour des techniques bas carbone et adaptées au climat de demain

Mauges Communauté participe et anime en partie un réseau de groupes locaux implantés sur le territoire (la Chambre d'Agriculture, le CIVAM ou encore le GABBAnjou). Suite au financement de l'appel à projet, les lauréats sont réunis annuellement pour échanger sur l'avancée des projets.

Offre technique d'accompagnement dans le cadre d'un contrat d'agriculture durable

L'appel à projet a permis le financement de plusieurs initiatives, notamment sur le changement de modèle et l'accompagnement vers de nouvelles pratiques moins émettrices en GES.

Indicateurs :

Baisse des GES et des polluants atmosphériques (en t) sur secteur agricole entre 2012 et 2021
- 3.41 %

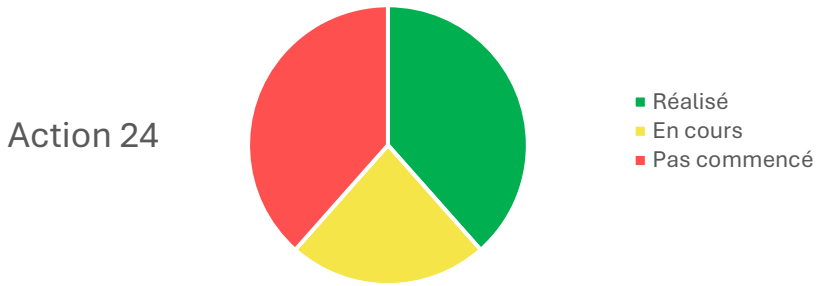

Action 25 Stocker le carbone

Stocker le carbone par une gestion durable du bocage (Carbocage)

12 exploitants participent à l'initiative Carbômauges. L'appel à projet Agriculture-Climat a financé en partie la campagne de sensibilisation afin de pérenniser le marché local du carbone. Le service développement Economique travaille sur la communication de Carbômauges auprès des entreprises. Le CIVAM a aussi bénéficié de subventions via ce même AAP, pour proposer des formations sur le développement des prairies et les systèmes herbagers dans les Mauges. Un diagnostic bois bocage a aussi été réalisé (état des lieux paysager, identification des acteurs clés, définition d'un plan d'action).

Préserver et replanter

Un inventaire du linéaire de haies a été fait avec Meteory, grâce à des données satellitaires. Mauges Communauté travaille en ce moment sur une réponse à l'appel à projet du Pacte en faveur de la haie, lancé par l'Etat. La prochaine révision des PLU prévue en 2028 permettrait une meilleure prise en compte de la protection des haies, le SCoT n'étant pas assez précis dans ses prescriptions.

Mobiliser le potentiel urbain : friches, délaissés industriels, parkings et zones imperméabilisées.

L'observatoire foncier en cours d'élaboration devrait permettre d'identifier les friches urbaines à faible potentiel d'urbanisation. Pour l'instant, l'objectif de désimperméabilisation de 1% dans le SCoT n'est pas encore appréhendé par le service aménagement. Il est à réintégrer dans les discussions sur la révision du SCoT.

Indicateurs :

Linéaires de haies plantées	Tonnes de CO2 stockées dans les haies et les sols désimperméabilisés
1 509 kml perdus depuis 2008 (baisse de 17.8%)	72 500 T de carbone stockées dans annuellement dans les sols

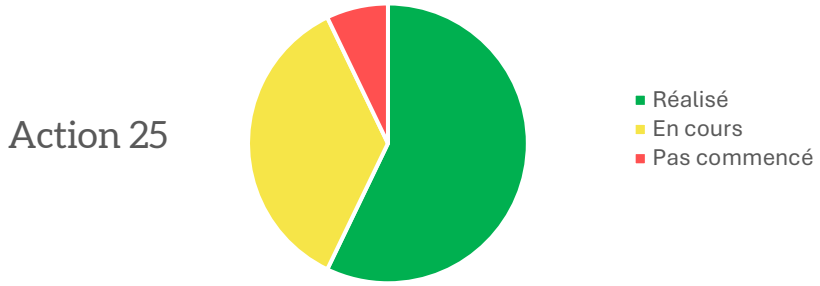

Plantation de haies à Chemillé-en-Anjou (février 2024)

Action 26 Doter le territoire d'une stratégie agricole et alimentaire

Animation territoriale

L'animation du PAT est toujours en cours. Des formations sont proposées en plus par la Chambre d'Agriculture. Un réseau local avec plusieurs partenaires (restaurateurs, producteurs etc.) a été créé et des temps d'échanges sont régulièrement organisés au cour de l'année.

Restauration collective

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture ou le CPIE, diverses actions sont en cours ou réalisées :

- Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires
- Mise en réseau sur des ateliers et formations à destination des agents de restauration collective
- Diffusion de mails, de courriers, communication sur plusieurs événements
- Etude de faisabilité d'une plateforme pour la restauration collective et les producteurs locaux

Optimisation de la logistique

En septembre 2024, Mauges Communauté crée un ETP pour lancer le projet de plateforme à destination de la restauration collective.

Sensibilisation / communication / mobilisation autour de l'agriculture biologique

L'action de Mauges Communauté ne cible aucune action en particulier sur l'agriculture biologique.

Réaliser une étude de potentiel de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire

Aucune étude n'a été réalisée et aucun projet n'est prévu pour l'instant.

Accompagnement à la création d'un espace test en agriculture biologique

Aucun projet n'a été défini.

Veille foncière : observatoire dynamique du foncier agricole

La chambre d'Agriculture gère un observatoire du foncier agricole. Mauges Communauté peut accompagner les échanges parcellaires. Un diagnostic est prévu pour établir une stratégie et identifier les zonages des parcelles à fort enjeu écologique.

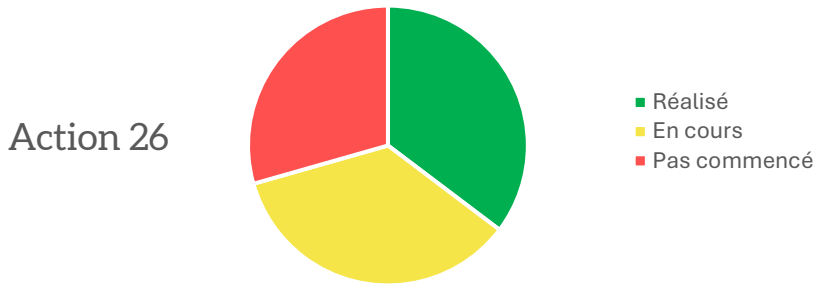

AXE 6

ACCOMPAGNER LA MONTEE EN PUISSANCE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DEVELOPPER LE MIX ENERGETIQUE

Action 27 Développer le bois énergie

Créer le besoin et stimuler l'offre

Le SIEML et les communes étudient systématiquement le remplacement des chaudières gaz ou fioul par des chaudières bois.

Structurer la filière « production »

Mauges Communauté a recruté une apprentie chargée de mission Haies bocagères. Également, la collectivité répond en ce moment à l'appel à projet de l'ADEME axé sur la structuration de la filière bois. Un entretien durable des haies est garanti sur certaines exploitation grâce à Carbômauges. Il reste encore des actions à réaliser sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs, la valorisation du bois en bords de route et le soutien matériel à la filière locale.

Structurer la filière « transformation »

Là aussi la réponse à l'appel à projet devrait permettre d'avancer sur cette sous-action.

Indicateurs :

Nombre de chaufferies en fonctionnement au 1er mars 2024 – Mauges Communauté	GWh produits à partir de bois
27	Estimé à 150 GWh en 2023

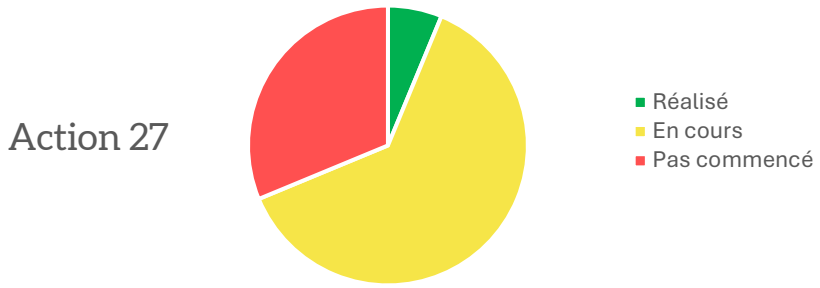

Action 28 Développer la filière biogaz

Accompagner la filière biogaz en amont, mobiliser les gisements

Des réunions de concertation avec les habitants et des visites de sites sont organisées pour présenter et discuter sur les enjeux du biogaz. Une avance de 100 000 € remboursable et un accompagnement sont proposés aux porteurs de projet. Une unité a été ouverte par Loire-Mauges Energies dans ce cadre. Il n'y a pas de charte de la méthanisation qui encadre l'implantation des projets mais l'avance remboursable de 100 000 € implique le respect d'un certain nombre de critères.

Renforcer le réseau de distribution de gaz local

L'étude du potentiel du biogaz a bien été réalisée. Désormais, le réseau de biogaz est déployé et l'incitation à la connexion des producteurs et consommateurs est en cours.

L'étude de préfaisabilité d'une unité de méthanisation ou d'hygiénisation n'a pas été entamée. L'obligation du tri des biodéchets rend notamment ce projet obsolète.

Valoriser les couverts d'interculture pour alimenter les méthaniseurs

La Chambre d'Agriculture sollicite et accompagne les agriculteurs pour développer la ressource en biogaz. L'appel à projet agriculture climat a subventionné des projets

Gestion des effluents

L'appel à projet Eviter Réduire Compenser a permis à plusieurs CUMA d'investir dans l'achat de matériel permettant de valoriser certaines ressources et réduire l'impact environnemental.

Accompagnement technique des petites unités existantes

L'appel à projet Agriculture Climat a permis le financement ponctuel de l'accompagnement d'un collectif d'agriculteurs qui font de la méthanisation.

Indicateurs :

Production de biogaz par an
En 2021, 18 GWh issus de la méthanisation

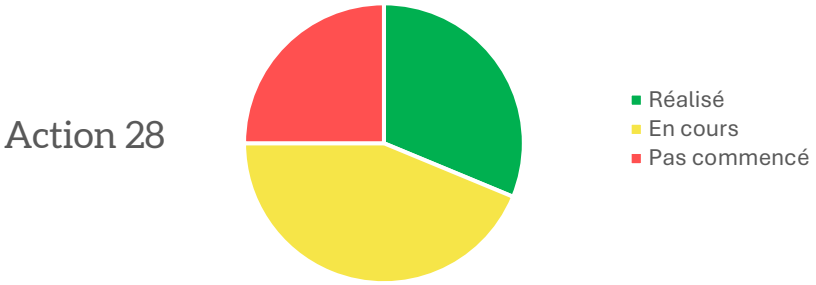

Inauguration de la première station BioGNV des Mauges

Action 29 Accompagner, maîtriser et développer le bois énergie

Mobiliser les artisans du territoire

Les artisans du territoire sont bien identifiés et la Maison de l'Habitat travaille avec Alisée sur la montée en compétence et la connaissance sur le solaire auprès des acteurs du bâtiment.

réalisé

Lever les freins à l'installation de toitures PV

Une convention avec Alisée et le SIEML pour le programme « Solaire en Anjou » a permis d'organiser des balades solaires, des webinaires et autres réunions d'information. Les projets et initiatives sont soutenues et encouragées dans chaque commune nouvelle. Mauges Energies développe aussi les partenariats avec les divers parcs déjà existants.

Développer le solaire en toiture chez les particuliers

Un nouveau cadastre du SIEML est prévu d'ici fin 2024, le dernier datant de 2019. Les habitants du territoire peuvent trouver des ressources sur le solaire et être accompagnés grâce à la permanence d'Alisée à la Maison de l'Habitat. En complément, ne dizaine d'animations sont organisées tous les ans dans les communes.

Développer le solaire en toiture des bâtiments publics

Une cinquantaine de bâtiments publics ont été identifiés, mais également des parkings pour y faire des ombrières. Plusieurs projets sont en cours de développement. En juin 2023, ce sont les bâtiments techniques de Sèvremoine qui ont bénéficié d'une toiture solaire, censée produire par an, 92 MWh.

Développer le solaire sur le bâti agricole et industriel (30 bâtiments)

Les projets sont surtout en cours sur les parkings des industries. Mauges Communauté souhaite inciter les entreprises à faire de l'autoconsommation.

Développer une offre solaire au sol : parcs solaires et 6 000 places de parking

Un inventaire du potentiel de production d'énergie solaire a été réalisé (cadastre solaire du SIEML). Une dizaine de parkings et terrains sportifs par commune sont identifiés. Une réflexion est en cours sur la création d'une filiale spécialisée de la SEM dans l'installation d'ombrières.

A Bourgneuf-en-Mauges, une centrale solaire de 25 000 m² a ouvert en 2022. Celle-ci produit 5.5 millions de MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 4 730 personnes (hors chauffage et eau chaude sanitaire). Le deuxième projet de centrale solaire à Roussay ne se fera pas avec la Mauges Energies et les citoyens. Mais des développeurs privés ont repris le projet.

D'autres petites centrales sont en cours de développement.

Le plan climat ne renseigne pas de préconisation sur l'agrivoltaïsme. Pour pallier ce manque, les membres de la commission Agriculture et la SEM ont travaillé sur une charte qui permet d'encadrer les nouveaux projets.

Indicateurs :

GWh produits à partir de solaire PV
En 2023 : 72 GWh

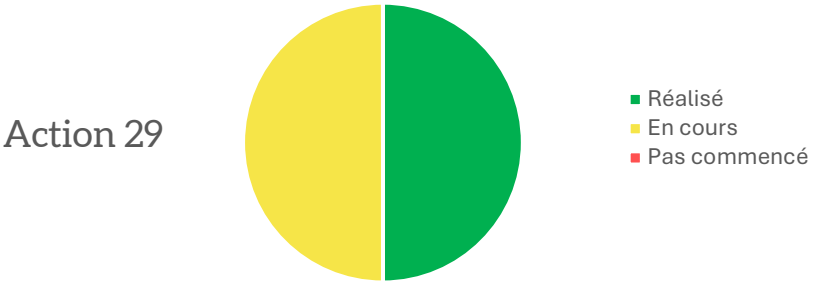

Action 30 Développer le solaire thermique

Développer le solaire thermique chez les particuliers (1 500 toits)

Le programme « Solaire en Anjou » accompagne les habitants dans leurs démarches et les informe sur le solaire thermique.

Développer le solaire thermique – équipement public et industrie

Aucun bâtiment n'a fait l'objet d'une installation, mis à part chez un agriculteur dont Mauges Communauté n'a pas accompagné la démarche.

Indicateurs :

GWh produits à partir de solaire thermique
En 2021 : 2.37 GWh

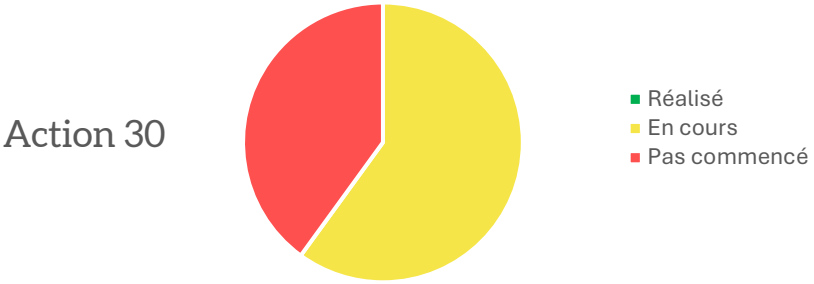

Action 31 Poursuivre et maîtriser le développement éolien sur le territoire

Développer 3 nouveaux parcs éoliens

Les ateliers ZAENR au sein des communes ont permis d'identifier les sites pertinents. S'ajoute également la charte énergies renouvelables à l'échelle du département qui encadre le développement de l'éolien.

Le parc du Fief Sauvin est bientôt terminé et deux autres sont en cours de développement. Chacun d'entre eux est réalisé ou envisagé avec des collectifs citoyens.

Expérimenter l'hydrogène par électrolyse et faire émerger un écosystème hydrogène local

L'hydrogène n'est pas une technologie assez mature et abordable pour être déployée dans les Mauges.

GWh produits par les éoliennes
En 2023 : 197 GWh

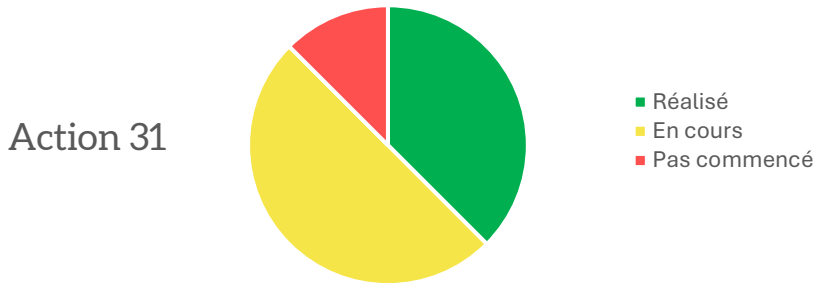

Action 32 Faire émerger une filière géothermie

Mieux connaître le potentiel géothermique du territoire et développer la ressource

Orée-d'Anjou a réalisé une étude de potentiel et équipé certains de ses bâtiments mais aucun projet n'a été concrétisé sur le reste du territoire.

Indicateurs :

GWh produits par les éoliennes
En 2023 : 197 GWh

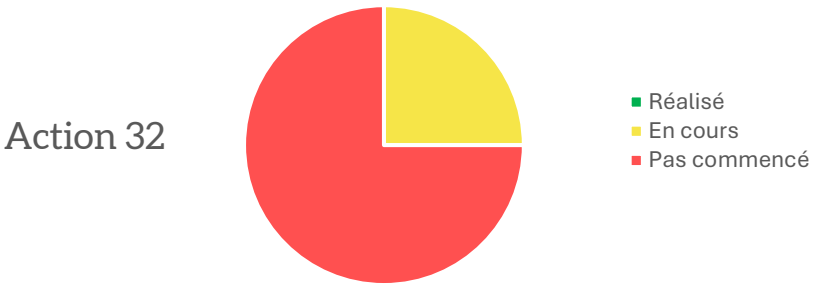

Action 33 Exploiter le potentiel de création de réseau de chaleur et de valorisation de la chaleur fatale

Identifier les secteurs pertinents pour la création des réseaux de chaleur

Les projets potentiels ont été identifiés dans la cadre des ateliers ZAENR. Des communes ont commencé des analyses de préfaisabilité.

Explorer le potentiel de valorisation de chaleur fatale

Aucune étude n'a été lancée.

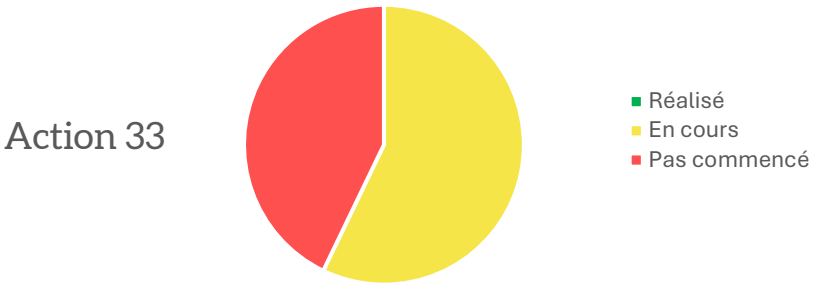

Action 34 Etudier le potentiel hydraulique du territoire

Aucun réel potentiel n'a été identifié sur le territoire. Cette fiche action est abandonnée.

AXE 7

MOBILISER LES RESSOURCES POUR COMMUNIQUER ET FINANCER LA TRANSITION ENERGETIQUE

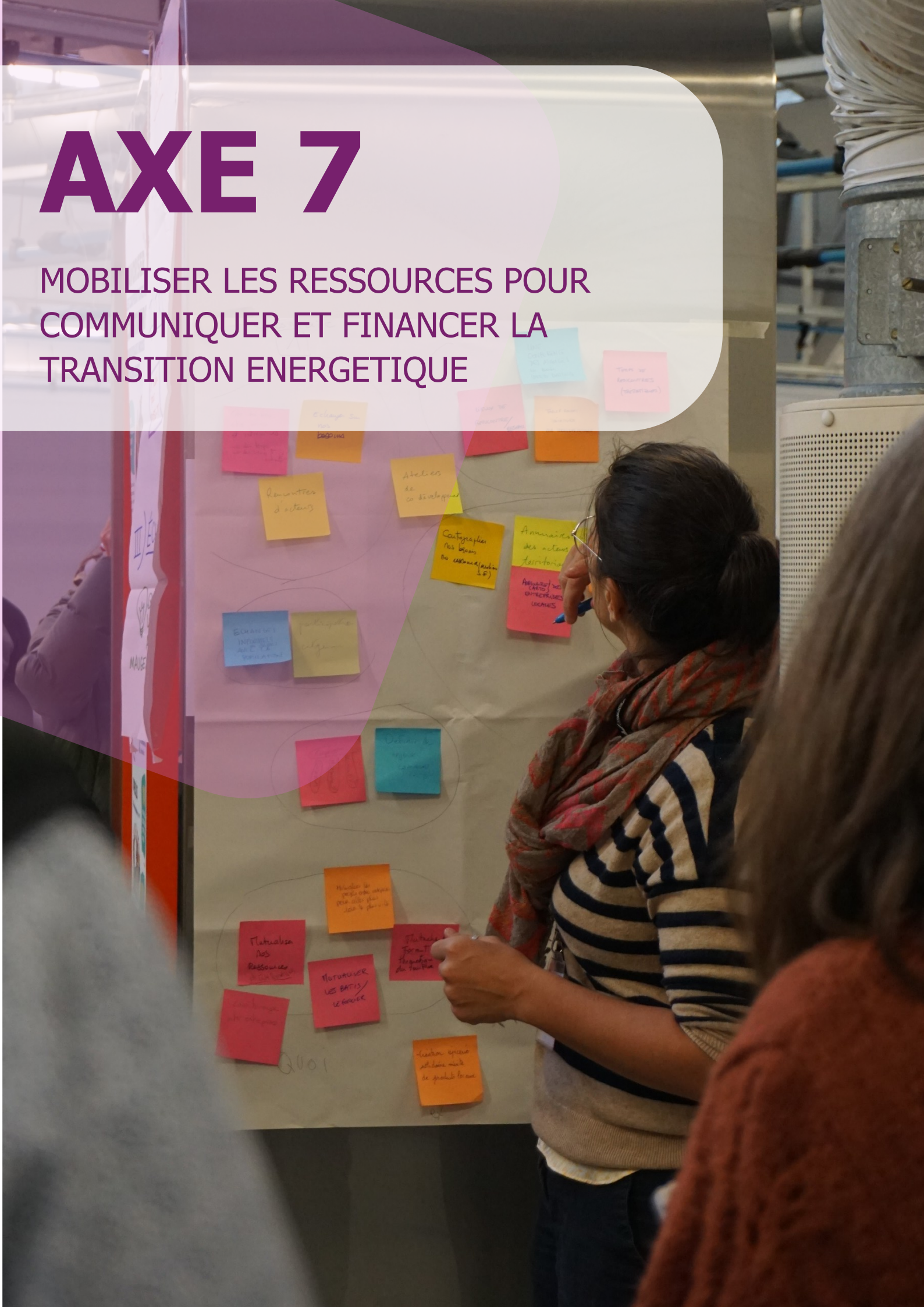

Action 35 Communiquer sur les actions du PCAET et impliquer les citoyens

Communiquer sur le PCAET

Plusieurs conférences ont été organisées pour sensibiliser sur les enjeux du PCAET : l'ingénieur agronome Serge Zaka sur le thème de l'agriculture en coordination avec le CPIE, l'urbaniste Sylvain Grisot lors de la 5e édition de Changer d'ère mais aussi le géographe Martin Vanier lors du séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique 2024.

A la place de la réalisation d'un film documentaire sur la transition écologique dans les Mauges, des petites vidéos capsules ont été produites sur plusieurs thèmes différents.

Du côté de la sensibilisation des scolaires, l'appel à projet Initiatives Citoyennes a permis de financer des projets dans les écoles, collèges et lycées.

Le site internet et les réseaux sociaux sont aussi largement utilisés pour communiquer sur les actions engagées.

Enfin, un certain nombre d'événements sont organisés auprès du grand public : webinaires, salons et foires, balades solaires, conférences etc.

Organiser un événement

Tous les ans, le festival Changer d'Ere est organisé. La 6e édition porte sur l'alimentation et la santé. Elle s'est déroulée dans le cadre de la fête des Cucurbitacées à Roussay (Sèvremoine).

Organiser des concours et événements participatifs

Les défis « mobilité » et « familles à énergie positive » (Alisée) et le défi « foyers à alimentation positive » (CPIE, GABBAnjou, centres sociaux du territoire) ont désormais lieu tous les ans pour mobiliser les habitants du territoire, que ce soit sur les sujets de mobilités douces, la maîtrise de l'énergie ou l'agriculture locale et biologique.

Les conversations carbone n'ont pas été réalisées et aucun agent n'a été formé pour les animer.

L'animation de fresques du climat est assurée plusieurs fois par an. La Mauges Académie facilite leur organisation.

Il n'y a pas eu de jeu-concours auprès des collèges et lycées mais l'appel à projet Initiatives Ecologiques a permis la sensibilisation auprès des scolaires. Il y a également eu le projet « une planète pour tous » tenu dans plusieurs écoles.

Indicateurs :

Nombre d'événements majeurs organisés	Nombre de publications annuelles	Nombre de participants aux événements phares
14 depuis 2020	Sur Facebook et LinkedIn (juin 2023 – juin 2024) : **35 publications** qui communiquaient sur des actions en rapport avec celles définies dans le PCAET *Soit environ une publication toutes les 1,5 semaines*	Séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique 2024 : **219 agents et élus** Changer d'ère 2023 : **1200 personnes**

Action 35

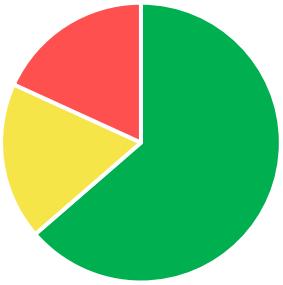

5e édition de Changer d'ère 2023 à la Pommeraye (Mauges-sur-Loire) – Novembre 2023

Action 36 Créer un réseau de partenaires et une gouvernance

Sensibiliser les réseaux d'acteurs

L'événement du 9 octobre pour la réalisation du bilan à mi-parcours permet de réunir tous les partenaires du plan climat. Tous les ans, les lauréats des appels à projets sont également conviés pour échanger sur l'avancée de leurs

Également, Mauges Communauté adhère à un grand nombre de réseaux qui lui donne accès à des ressources et partenariats de qualité : TEPOS, RECIT, le GIEC Pays de la Loire, AMORCE, le Collège des Transitions.

Sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs

Depuis les négociations sur le versement mobilité, un groupe d'entreprises s'est constitué afin de dialogue avec Mauges Communauté. Sur les sujets de décarbonation des entreprises, Mauges Communauté propose le parcours Mission Change, mobilisant ainsi les acteurs économiques du territoire dans la transition écologique. S'ajoute à ça, divers ateliers et conférences sont proposées (Changer d'ère, petits déjeuners des pros etc.).

Les acteurs de l'aménagement sont aussi sollicités, que ce soit sur la rénovation énergétique ou la gestion intégrées des eaux pluviales.

Les citoyens sont mobilisés notamment via l'émergence de collectifs locaux pour la production d'énergies renouvelables.

Réseau TEPOS

Mauges Communauté participe activement au réseau TEPOS mis en place par le CLER et accueillera les rencontres de 2025.

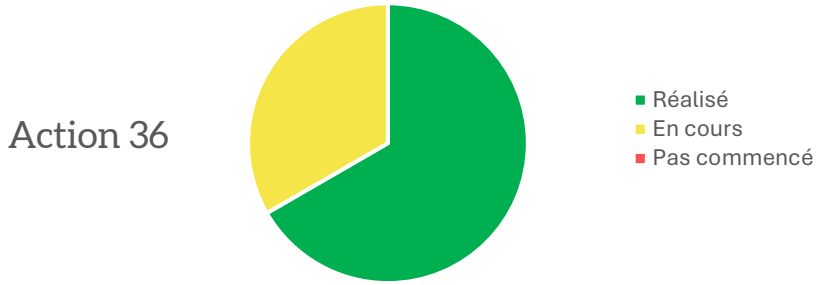

Journée du 9 octobre 2024 : réalisation du bilan à mi-parcours réunissant élus, entreprises, associations et agents

Action 37 Mobiliser les financements pour Mauges Communauté et les partenaires

Fonds communautaire pour la transition

Il n'y a pas de fonds spécialement attribué à la transition. L'ensemble des communes et des services stratégiques de Mauges Communauté participent de près ou de loin à la transition écologique (Habitat, développement écologique, agriculture alimentation, mobilités).

Créer un budget participatif pour soutenir les initiatives citoyennes

Créer des appels à projet locaux

Ces deux sous actions ont été combinées dans les appels à projet Initiatives citoyennes et Agriculture Climat.

Réaliser une veille sur les aides financières mobilisables

Celle-ci est réalisée en continu par les services de Mauges Communauté et les communes.

Indicateurs :

Nombre de projets accompagnés dans le cadre des AAP	Montant alloué dans le cadre des AAP
46 projets (Agriculture Climat et initiatives citoyennes)	1 327 840 €

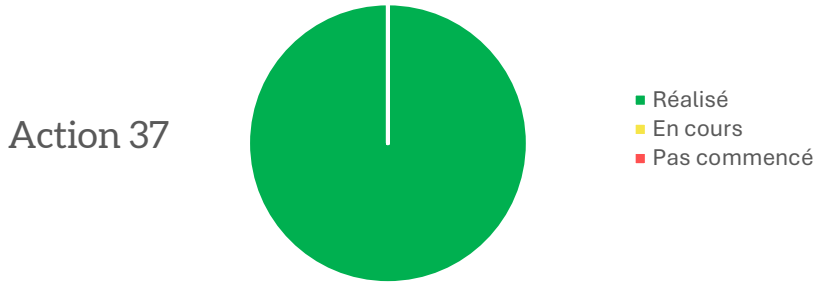

Lauréats de l'appel à projet Transition Ecologique Initiatives Citoyennes 2023

Action 38 Animer la démarche PCAET en interne et accompagner les agents et les élus du territoire

Sensibilisation des agents et élus du territoire

Les séminaires Territoire Engagé Transition Ecologique permettent de réunir élus et agents afin de discuter sur la transition écologique dans les Mauges.

La Mauges Académie permet d'assister à des ateliers, formations et visites de site.

Animation d'un réseau local d'échanges techniques

La démarche Territoire Engagé Transition Ecologique est menée conjointement entre les communes et l'agglomération. Également, les chargés de mission énergie climat des communes et de Mauges Communauté se retrouvent régulièrement pour échanger.

Indicateurs :

Nombre de référents climat	Bilan annuel du plan climat
Chargés de mission des communes, 1,5 ETP pour l'animation du PCAET et services à Mauges Communauté	Le bilan annuel se fait en commission Bilan à mi-parcours (oct. 24) Suivi continuel

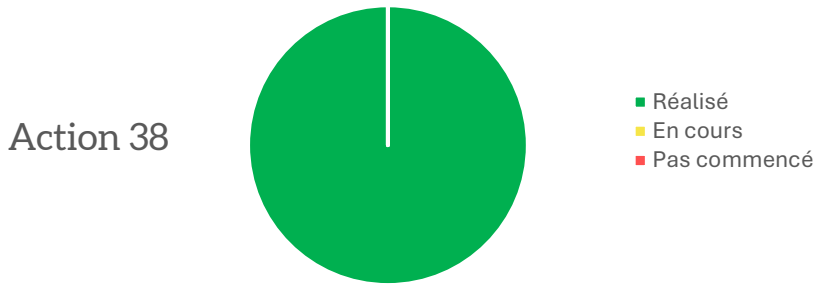

Animation d'une fresque Climat à Chemillé-en-Anjou 2021